

Présidence du GP SSMAF 1990-1994

Autor(en): **Horisberger, Jean-Luc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatca Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **115 (2017)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mit einem immer dominanteren ökologischen Bestandteil, hatte natürlich eine wichtige Auswirkung auf die Durchführung von Meliorationen. Es ging nicht mehr nur darum, Produktionsstrukturen zu schaffen, sondern die Natur (Wasser, Luft, Fauna, Flora) und die Landschaft zu erhalten. Diese grundlegende Veränderung der Praktiken verlangte von unseren

Mitgliedern einen erheblichen Aufwand im Bereich der Weiterbildung als auch in der Zusammenarbeit mit anderen Fachleuten.

Beziehungen mit dem Ausland

Die Periode von 1990 bis 1994 war gekennzeichnet durch reiche Beziehungen mit den Schwestervereinigungen unserer

Nachbarländer (Frankreich, Deutschland, Österreich). Der SVVK begann im Comité de Liaison des Géomètres-experts Européens (CLGEE) mitzuwirken. Die Diskussionen begannen mit dem Ziel, eine europäische Vereinigung der freierwerbenden Ingenieur-Geometer zu schaffen.

J.-L. Horisberger

Présidence du GP SSMAF 1990–1994

1990–1994 Période charnière pour la profession d'ingénieur-géomètre indépendant

Evolution technologique, nouvelles exigences qualitatives, mutations de l'environnement légal et ouverture des marchés, investissements dans la formation du personnel et dans les moyens de production, voici quelques défis auxquels la profession a dû faire face dans cette période marquée par la récession économique et le chômage alors jusque-là quasi-inconnu en Suisse. Les petits bureaux ont de la peine à survivre alors que la taille moyenne a tendance à augmenter. Le personnel qualifié reste difficile à conserver parce que très recherché aussi bien par les administrations publiques que par les entreprises de construction.

Mise en concurrence ouverte et abandon des tarifs professionnels

Traditionnellement, notre profession avait développé un ensemble de tarifs professionnels adoptés paritairement par l'association professionnelle et les autorités contractantes, et faisant l'objet de négociations annuelles sur leur adaptation au renchérissement. Sous l'effet du vent néo-libéral des années 1980 et des règles régissant les marchés publics européens, ces tarifs sont devenus des ententes car-

tellaires illégales. La mise en concurrence par appel d'offres est devenue la règle, ce qui a eu pour conséquence un désintéret certain de nos membres vis-à-vis de l'association et des relations plus difficiles entre collègues. Il n'est d'ailleurs pas certain que les pouvoirs publics y aient gagné, mais il était impossible de s'opposer à ces nouvelles règles.

Réforme de la mensuration officielle REMO

Le processus de la REMO, entreprise de longue haleine, a démarré dès le début des années 1980. Il a abouti par l'entrée en vigueur des ordonnances fédérales correspondantes en 1993. Si le développement conceptuel de la REMO a été le fait des autorités fédérales et cantonales et bien sûr de la SSMAF, son application a été un challenge pour les membres du GP SSMAF. Si les changements se sont faits de manière progressive, les résultats sont actuellement bien visibles. Il suffit de comparer la manière de traiter les opérations cadastrales dans un bureau d'ingénieur-géomètre de 1990 et de 2016 et l'on verra que la mise en œuvre de la vision des auteurs de la REMO a abouti à un résultat remarquable. Il a fallu que le GP SSMAF s'investisse beaucoup dans la formation continue.

Nouvelle conception des améliorations foncières

Le changement radical de la politique agricole fédérale autour des années 1990, avec un objectif non plus quantitatif mais bien plutôt qualitatif, et avec un volet environnemental de plus en plus dominant, a eu bien sûr un impact important sur la pratique des améliorations foncières. Il ne s'agissait plus uniquement de mettre en place des structures visant la production, mais aussi la préservation de la nature (eau, air, sol, flore, faune) et du paysage. Cette modification radicale des pratiques a demandé à nos membres un effort particulier tant sous la forme de formation continue que de collaboration avec d'autres spécialistes.

Relations avec l'étranger

La période 1990-4 a été féconde en relations avec les associations-sœurs des pays voisins (France, Allemagne, Autriche) et a vu le démarrage de la participation de la SSMAF au Comité de Liaison des Géomètres-experts Européens (CLGEE). Les discussions ont démarré en vue de la constitution d'une association européenne des ingénieurs-géomètres indépendants.

J.-L. Horisberger